

LE CESE SE FELICITE DES ANNONCES DU MINISTRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS LORS DE LA PRESENTATION DE SON AVIS « SECURISER LE PARCOURS D'INSERTION DES JEUNES »

PUBLIÉ LE 25/03/2015

L'avis « Sécuriser le parcours d'insertion des jeunes » a été voté par l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental (CESE) le 25 mars avec 117 votes pour, 0 contre et 42 abstentions.

Venu assister à la présentation de l'avis, Patrick Kanner ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, a annoncé à cette occasion la tenue en juin d'un 3^{ème} conseil interministériel de la jeunesse, auquel 300 jeunes seront invités et qui sera préparé par l'organisation de quatre rendez-vous dans les territoires. Le CESE se félicite de ces annonces et souligne en particulier que l'un de ces quatre rendez-vous préparatoires sera consacré au sujet de l'accès aux droits sociaux des jeunes.

La présence du ministre, mais également de Louis Gallois, François Chérèque, des députés Dominique Potier et Isabelle Attart et de la sénatrice Aline Archimbaud, illustre la forte mobilisation autour de la situation des jeunes, qui a été fixé comme prioritaire par le gouvernement de François Hollande comme l'a rappelé l'avis.

Antoine Dulin, rapporteur de l'avis, se réjouit de l'annonce par le ministre de la mise en place d'un conseil d'orientation des politiques jeunesse, qui mettra autour de la table toutes les parties prenantes des politiques jeunesse. Ce conseil d'orientation permettra de travailler les différentes propositions émises par l'avis du CESE afin de sécuriser le parcours d'insertion des jeunes.

[Télécharger](#)